

Economie

Les industriels lorrains font bloc

La crise économique menace. Des industriels de Lorraine refusent de subir et sonnent la mobilisation. Ils ont planché sur « 12 ENGAGEMENTS POUR UN REBOND INDUSTRIEL RÉGIONAL ». Explications avec Hervé Bauduin, président de l'UIMM et initiateur de la démarche.

Qu'est-ce qui a guidé cette charte ?

Hervé Bauduin « La charte, ce n'est pas le plus important. Ce qui est important, c'est la volonté qui a guidé les industriels pour qu'ils disent : la Lorraine ne doit pas à nouveau être sinistrée. Nous voulons défendre nos intérêts, au sens noble du terme, les intérêts des industriels, les intérêts de leurs salariés, les intérêts de la Lorraine et les intérêts des Lorrains. C'est à nous, industriels, de prendre notre destin en main, ici, dans nos territoires. Autour de cette charte nous formerons un groupe qui pèsera dans l'avenir de la région. Transcendons nos corporatismes, nos individualités, cristallisons nos forces, les bonnes volontés. C'est cette notion militante pour notre région et pour l'industrie qui nous amène à nous bouger, à nous rassembler, y compris avec les syndicats. »



Justement, au-delà des industriels, qui souhaitez-vous rassembler ?

« L'UIMM, c'est le petit grain autour duquel s'est faite la cristallisation. A terme, la vocation c'est d'être d'abord lorrain, ensuite industriel. Pour les syndicats, nous menons des discussions dans les

quatre départements. La préservation de l'emploi et des compétences doit nous unir. On peut donner un élan, une accélération de choses qui étaient peut-être en gestation mais qui vont s'accélérer. C'est l'exemple du télétravail. Pour se saisir de cette opportunité, débarrassons-nous de nos postures. Autre exemple : si on pensait l'emploi à l'échelle d'un territoire ou d'un bassin ? On doit être capable de travailler ensemble, politiques, entreprises, syndicats. »

La Région et la préfecture ont lancé la démarche de Business act (lire notre dernière édition). Qu'en pensez-vous ?

« Nous serons présents dans cinq groupes de travail. Et je serai membre aussi du groupe de contact pour la synthèse. C'est bien et cette charte est déjà une contribution. C'est aussi pour nous le moyen d'être certains d'être écoutés et pris en compte. Nous pesons, dans le Grand Est, 300 000 emplois directs et plus d'un million en emplois directs et indirects. On pèse, on doit être moteur. Alors je dis : faites le Business act avec ceux qui pèsent... D'autant que nous ne sommes pas une menace, nous n'avons aucune visée politique. »

Propos recueillis par SG

LE POINT DE VUE DE...

CÉLINE GRIS PRÉSIDENTE DE GRIS GROUP



compétences dont nous aurons besoin demain ». Le défi n'est pas mince mais Céline Gris se dit prête à prendre sa part.

SG

Refuser la fatalité, se prendre en main, jouer collectif. C'est en quelque sorte ce qui a amené Céline Gris, présidente de la PMI Gris Group (235 salariés, 44 millions de chiffre d'affaires), à participer à la charte des industriels lorrains. « Cette pandémie nous a montré qu'un pays était affaibli quand son industrie et son économie étaient affaiblies. Si on veut que l'industrie soit au service de la souveraineté nationale, il faut déjà que l'industrie locale soit au service de son territoire », estime la dirigeante. Selon elle, la crise sanitaire et le confinement ont paradoxalement contribué à resserrer ou à créer des liens entre chefs d'entreprises locaux. « Par la force des choses, les dirigeants étaient bloqués derrière leur écran, en télétravail, mais s'ils ont pu tenir et redémarrer rapidement, c'est qu'ils ont énormément partagé leurs problématiques et leurs solutions. » Cette solidarité doit dé-

sormais se poursuivre. Céline Gris avance spontanément deux chantiers qui lui tiennent à cœur, et qui figurent d'ailleurs parmi les 12 engagements de la charte des industriels lorrains. Le premier concerne la création d'une base de données des expertises industrielles locales car « nous ne nous connaissons pas assez ». Il faut donc mieux se connaître pour mieux collaborer. Le deuxième chantier est la mise en place d'un GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) à l'échelle d'un territoire afin de « sauvegarder les

Quelques contributeurs

Nathalie Vaxelaire (Trane) ; Céline Gris (Gris Group) ; Emmanuel Nerkowski (Thyssen Krupp Presta) ; Luc Lajoie (LBI) ; Stéphane Kazmarek (Lapp) ; Philippe Gehl (AGCO) ; Jacques Merten (Claas) ; Jean Arnould (Aforest, fondation ENIM) ; Thierry Jean (Preci 3D) ; Jean-Gabriel Kern (Kern Formation Coaching) ; Patrice Franke (Amazonie) ; Mickaël Grivel (Fives-Cryo) ; Steven Moss (RMI) ; Martial Munier (GNT) ; Christian Barrier (UIMM Lorraine, ancien DG Fives-Nordon)

EXTRAITS DE LA CHARTE

Les 12 engagements pour « un rebond industriel régional »

- Développer l'attractivité économique du Grand Est en dégageant des mesures à mettre en œuvre dans les 3 mois en faisant évoluer le SRDEII (schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation) ainsi que le COT (contrat d'objectif territorial) régional.
- Établir un inventaire des domaines d'expertise et des capacités industrielles pour mettre en lien au niveau régional les capacités industrielles et les besoins et, en complément, pour faire face à de futures crises sanitaires
- « Nous nous engageons à construire une banque de données qui permettra à tout un chacun de savoir qui dans son territoire, dans sa région est capable de faire quoi. »
- Établir un inventaire des zones dis-

- ponibles pour implanter des industries et estimer leurs coûts d'aménagement
- Approuver localement nos activités et participer à la pérennisation du modèle
- « Les industriels signataires s'engagent à maintenir, renforcer, voire initier des approvisionnements chez des fournisseurs de la région, prioritairement signataires de la charte, pendant 9 mois. Dans cette période, ils offriront dans la limite de leurs compétences et de leurs moyens, des journées d'intervention de leurs cadres experts afin d'aider ces fournisseurs locaux à pérenniser la relation commerciale. »
- Proposer des simplifications administratives pour accélérer la mise en œuvre des projets industriels
- Mettre en place des fonds de solida-

- rité pour permettre la transformation des PME vers une performance industrielle accrue. « Nous proposons la création d'un fonds de solidarité piloté par la Préfecture de région, la Région et les organes de représentation des industriels de la région et le C2Ime. Ce fonds sera le réceptacle des dons des personnes et d'entreprises (...). Nous nous engageons à faire appel à ceux, en particulier aux business angels, qui en ont la capacité afin qu'ils investissent dans les entreprises industrielles de la région. Et nous appellerons tous ceux et toutes celles qui en ont les moyens d'y contribuer aussi. »
- Créer un fonds de capital développement pour sécuriser et renforcer les fonds propres des PMI pour leur permettre d'investir et pour appuyer les opérations de fusion-acquisition.

- Investir massivement dans la formation professionnelle, en particulier en accueillant des apprentis dans nos entreprises
- Mettre en place un dispositif de régulation territoriale ressources/capacités en mutualisant les actions de conservation et de développement des compétences par territoire. « Nous nous engageons à travailler par bassin d'emploi à la mise en place d'actions de formation lors des périodes de baisse de charge pour augmenter la polyvalence des salariés en soutien à la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des carrières) des entreprises. »
- Proposer des actions de réduction des coûts de production et d'orientation des investissements dans le cadre d'une révision du SRADDET

- « Nous proposons qu'une étude soit conduite sur la pertinence de futurs investissements de la Région en matière de mobilité. »
- Mettre en place une modulation pluriannuelle de manière expérimentale
- « Pour amortir les fluctuations d'activité sur des cycles courts, nous proposons que soit autorisée à titre expérimental, pour une durée de 6 ans, la possibilité pour des entreprises de mettre en place une flexibilité pluriannuelle du nombre d'heures travaillées. »
- Travailler avec nos voisins étrangers pour devenir le centre névralgique de l'industrie ouest-européenne en créant une euro-zone industrielle